

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01099
Numéro SIREN : 802 683 748
Nom ou dénomination : 2C2R

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt 6683

24 56683

2C2R SASU

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

au capital de 500 €

Siège Social : 17, rue du Petit Palais


77640 JOUARRE

RCS MEAUX B 802 683 748

REÇU LE
23 MAI 2024
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Réception :

BILAN AU 31 MARS 2024

Certifié conforme à l'original
par le Président, le 20/05/2024

Roch ROUSTAN


1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2C2R Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adresse de l'entreprise 17 RUE DU PETIT PALAIS 77640 JOUARRE Durée de l'exercice précédent * 1 2
 Numéro SIRET* 8 0 2 6 8 3 7 4 8 0 0 0 1 5 Néant

				Exercice N clos le			
				3	1	0	3
				2	0	2	4
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
		Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF				
		Fonds commercial (I)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
		Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 933		2 888	1 044
		Immobilisations en cours	AV				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
		Autres participations	CU	246 600			246 600
		Créances rattachées à des participations	BB	135			135
		Autres titres immobilisés	BD				
		Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières *	BH	386			386	
TOTAL (II)		BJ	251 053		2 888	248 165	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	60 532			60 532
		Autres créances (3)	BZ	9 240			9 240
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	GD				
	Disponibilités	CF	52 866			52 866	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	8 746			8 746	
	TOTAL (III)	CJ	131 384			131 384	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	382 438		2 888	379 549	

Reverts : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2024

Désignation de l'entreprise		2C2R	Néant <input type="checkbox"/>	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500)	DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	183 231	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	35 340	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	219 121	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 650	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58 441	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 317	
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 021	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	160 428	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	379 549	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	74 922		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
Désignation de l'entreprise : 2C2R Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	biens *	FD	FE	FF
	Production vendue	FG	FH	FI
	services*			381 466
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL
			381 466	381 466
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
Autres produits (1) (11)			FQ	
			1	
			FR	
			386 809	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
				61 461
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX
				2 545
	Salaires et traitements*			FY
				207 204
	Charges sociales (10)			FZ
				86 844
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	
HS				8 039
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
				GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE	
			25	
			GF	
			366 118	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
				20 691
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
				367
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Différences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
			GP	
			367	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
				890
	Différences négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
			GU	
			890	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV
				(523)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW
				20 168

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	37 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	37 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 560
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13 560
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	23 440
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 268
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	424 176
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	388 836
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	35 340
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 341
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A7		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2024 dont le total est de 379 549 € et dont le compte de résultat, présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 35 340 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.
Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Install. générales agencés, aménagés 10 % L

Matériel de transport (neuf) 33.33 % L

Matériel de bureau et informatique 20 % L

Mobilier 10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La société des titres de participations dont la valeur s'élève à 246 600 € et se décompose comme suit :

- Société U2P :	191 549 €
- Société OMEGA CAMPING :	30 000 €
- Société IMMERSIVE FACTORY	20 000 €
- Société SANITECK :	4 941 €
- Société GREENSTRAT.AI	110 €

Par ailleurs, la société détient des créances sur participation d'une valeur de 135 €

STOCKS

NEANT

PROVISIONS REGLEMENTEES

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>																							
INCORP.	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	TOTAL II	CZ	KD	KG	KJ	KM	KP	KS	Augmentations																								
											Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste																				
										1	2	3																							
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9																											
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF																											
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI																											
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL																											
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO																											
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR																											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU																											
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX																										
		Matériel de transport *			KY	46 492	KZ		LA																										
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 023	LC		LD																										
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG																										
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ																											
	Avances et acomptes			LK		LL		LM																											
	TOTAL III			LN	55 515	LO		LP																											
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T																										
Autres participations			8U	246 625	8V		8W	110																											
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S																												
Prêts et autres immobilisations financières			1T	386	1U		1V																												
TOTAL IV			LQ	247 011	LR		LS	110																											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	302 526	ØH		ØJ	110																											
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence																			
INCORP.	IMMOBILISATIONS	TOTAL I	TOTAL II	IN	IO	IP	IQ	IR	IS	IT	IU	IV	IW	IX	IY	IZ	IØ	II	I2	I3	I4	par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3	4								
																						1	2	3	4										
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7																									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW		IX																									
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ																									
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC																									
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF																									
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI																									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML																									
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM		MN		MO																								
		Matériel de transport			IV		MP	46 492	MQ		MR																								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	5 091	MT	3 933	MU																								
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX																									
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB																									
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF																										
TOTAL III			IY		NG	51 583	NH	3 933	NI																										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW																									
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	246 735	ØZ																									
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D																									
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	386	2G																									
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	247 121	2H																									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	51 583	ØL	251 053	ØM																										

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2024

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2C2R

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice ((col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		2C2R				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	27 120	QI	5 811	QJ	32 932	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 752	QM	2 227	QN	5 091	QO	2 888
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	32 872	QV	8 039	QW	38 022	QX	2 888
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	32 872	ØP	8 039	ØQ	38 022	ØR	2 888
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général sans versements (NP + NQ + NR)	NW								
			Total général sans versements (NS + NT + NU)	NY		Total général sans versements (NW - NY)	NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise ^{2C2R} _____ Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise :		2C2R		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	135	UM	UN 135	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	386	UV	UW 386	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	60 532	60 532		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	9 240	9 240	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	8 746	8 746		
	TOTAUX			VT	79 039	VU 78 519	VV 521
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	44 650	17 584	27 065	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 317	3 317			
Personnel et comptes rattachés		8C	20 000	20 000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 512	16 512			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 812	16 812		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	697	697		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	58 441		58 441		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	160 428	VZ 74 922	85 506	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2C2R SASU
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 500 €
Siège Social : 17, rue du Petit Palais
77640 JOUARRE
RCS MEAUX B 802 683 748

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
21 MAI 2024

Monsieur Roch ROUSTAN, demeurant au 17 rue du Petit Palais – 77640, l'associé unique de la société de la société 2C2R SASU, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros, dont le siège social est à JOUARRE (77640), 17, rue du Petit Palais, a pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes clos le 31 Mars 2024
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Mars 2024,
- Quitus du Président pour sa gestion.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'approuver les comptes clos le 31 Mars 2024 qui font ressortir un bénéfice net de + 35 339.75 €

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter ce bénéfice de + 35 339.75 € comme suit :

Report à nouveau	35 339.75 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	35 339.75 €

Portant ainsi le compte de report à nouveau créditeur de 183 231.20 € à 218 570.95 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier au Président, pour l'exercice clos le 31 Mars 2024, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Roch ROUSTAN
L'associé unique